

PAR SDÉ et PAR COURRIER

Laval, le 20 novembre 2019

Steve Cadrin
Ligne directe : 514 392-5725
scadrin@dhcavocats.ca

Me Véronique Dubois
Secrétaire de la Régie de l'Énergie
Tour de la bourse
800, Place Victoria
2^{ième} étage, bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Objet: *HQD - Demande d'approbation des caractéristiques du service d'intégration éolienne et des critères d'analyse des soumissions en vue de l'acquisition d'un service d'intégration éolienne*
Demande de paiement des frais de l'AHQ-ARQ
Dossier R-4061-2018
N/D: 4503-41

Chère consœur,

Veillez trouver sous pli la Demande de paiement de frais de l'AHQ-ARQ dans le cadre du dossier mentionné en rubrique.

Il y a lieu de rappeler que ce dossier a débuté avec seulement deux (2) pièces en preuve (B-0002 – 5 pages et B-0004 – 25 pages) au moment de déposer le budget de participation. Manifestement, lors du dépôt dudit budget de participation, il était impossible de prévoir ce qui suit :

- A-0006: réunion préparatoire du 23 octobre 2018 et sa préparation;
- C-AHQ-ARQ-0005: commentaires de l'AHQ-ARQ du 20 novembre 2018 suite à la demande de la Régie du 16 novembre 2018 (A-0007);
- B-0020: preuve complémentaire du Distributeur du 11 février 2019 (6 pages);
- B-0021: fichier Excel sur la production mensuelle totale des parcs éoliens, le 11 février 2019;
- C-AHQ-ARQ-0006: contestation de l'AHQ-ARQ du caractère confidentiel de la pièce B-0022, le 19 février 2019;
- B-0026: compléments d'information du Distributeur, le 25 mars 2019 (4 pages);
- B-0028: fichier Excel révisé sur la production mensuelle totale des parcs éoliens, le 25 mars 2019;

Montréal

800, rue du Square-Victoria, bureau 4500
C.P. 391, Montréal QC H4Z 1J2
Téléphone : 514 331-5010 | Télécopieur : 514 331-0514

Laval

1200, boul. Chomedey, bureau 400
Laval QC H7V 3Z3
Téléphone : 450 682-5010 | Télécopieur : 450 682-5014

- B-0032: nouveau document hautement technique d'information complémentaire relative à la reconstitution de séries historiques de production éolienne et à la contribution en puissance des parcs éoliens, le 15 avril 2019 (85 pages);
- C-AHQ-ARQ-0011: DDR no. 2 de l'AHQ-ARQ au Distributeur suite au dépôt de la pièce B-0032 hautement technique, le 17 avril 2019;
- B-0041: révision de l'annexe sur l'évaluation de la contribution en puissance de la production éolienne sous contrat avec HQD, le 26 avril 2019 (15 pages);
- B-0042: fichier Excel sur la production horaire simulée par AWS, le 26 avril 2019 (324 000 lignes);
- C-AHQ-ARQ-0012: contestation des réponses d'HQD à la DDR no. 2 de l'AHQ-ARQ, le 30 avril 2019;
- B-0046: compléments de réponses d'HQD aux DDR de l'AHQ-ARQ, le 3 mai 2019;
- C-AHQ-ARQ-0013: réplique à la pièce B-0046;
- B-0056 : complément de réponse d'HQD à la DDR de l'AHQ-ARQ, le 15 mai 2019;
- C-AHQ-ARQ-0021: réponses de l'AHQ-ARQ à la DDR de la Régie, le 24 mai 2019;
- C-AHQ-ARQ-0023 et C-AHQ-ARQ-0024: réponses de l'AHQ-ARQ à la DDR d'HQD, le 24 mai 2019;
- B-0071 : preuve complémentaire d'HQD, le 21 juin 2019 (15 pages);
- C-AHQ-ARQ-0029: preuve complémentaire de l'AHQ-ARQ, le 3 juillet 2019;
- A-0030: audience du 10 juin 2019 et sa préparation;
- B-0087 : preuve additionnelle d'HQD suite à la réouverture d'enquête, le 21 octobre 2019 (8 pages);
- A-0042: audience en réouverture d'enquête du 29 octobre 2019 et sa préparation.

L'ampleur de la preuve additionnelle et des analyses qui furent nécessaires dans le présent dossier ont certainement eu un impact très important sur la charge de travail requise des analystes en l'espèce.

Dans les circonstances, l'AHQ-ARQ soumet respectueusement que sa demande de paiement de frais est raisonnable et justifiée en regard de son intervention et de la nature de la preuve qu'elle a présentée dans un dossier qui, rappelons-le, s'est finalement déroulé sur un peu plus d'une année entraînant des obligations de relecture et de reprise de préparation par surcroît.

Espérant le tout conforme, veuillez agréer, chère consœur, nos salutations les plus distinguées.

DHC Avocats



Steve Cadrin, avocat

SC/fn

p.j.

693021